



Comité de parents
Procès-verbal de la réunion tenue le mercredi 11 février 2026
19 h | Salle des Érables du siège social ou visioconférence

Secteur des Abénaquis

BOLDUC, Véronique	Polyvalente des Abénaquis	Saint-Prosper
THOMPSON, Kerby	École du Petit-Chercheur	Sainte-Rose
TURGEON, Stéphanie	École la Tourterelle	Saint-Benjamin

Secteur des Appalaches

NICOL, Pascal	École des Appalaches	Sainte-Justine
OUELLET, Aimie	École Notre-Dame de Lac-Etchemin	Lac-Etchemin

Secteur Bélanger

FAUCHER, Guillaume	École du Sud-de-la-Beauce	Saint-Gédéon
LACASSE, Bruno	Polyvalente Bélanger	Saint-Martin
VEILLEUX, Alexandra	École de la Haute-Beauce	Courcelles

Secteur Benoît-Vachon

DOSTIE, Sébastien	École l'Accueil	Scott
DROUIN, Louis-Philippe (substitut)	École l'Étincelle	Sainte-Marguerite
GAGNON, Marie-France	École l'Aquarelle de Saint-Bernard	Saint-Bernard
GIRARD, Pierre-Olivier	Polyvalente Benoît-Vachon	Sainte-Marie
LAPIERRE-F., Émilie (substitut)	École primaire l'Éveil	Sainte-Marie
LAPOINTE, Léa	École Notre-Dame de Saint-Elzéar	Sainte-Elzéar
MORISSETTE, Valérie	École Maribel	Sainte-Marie
ROY, Nancy (substitut/sans droit de vote)	École Monseigneur-Feuillault	Sainte-Marie
TREMBLAY-B., Marie-Ève	École la Source	Saint-Patrice
VEILLEUX, Sarah	École Monseigneur-Feuillault	Sainte-Marie

Secteur Saint-François

CADOT-M., Vicky (substitut/sans droit de vote)	Polyvalente Saint-François	Beauceville
DOSTIE, Sébastien	Polyvalente Saint-François	Beauceville
SAUCIER GUAY, Mathieu	École De Léry-Mgr-De Laval	Beauceville
RODRIGUE, Émilie	École le Tremplin	Saint-Victor

Secteur Sartigan

BOLDUC, Jean-Philippe	École Kennebec	Saint-Côme
BOUTIN, Mélanie	École Curé-Beaudet	Saint-Éphrem
FORTIN-BARBE, Jessica	École Notre-Dame-du-Rosaire	Saint-Benoît
GAGNON, Emie	École Monseigneur-Fortier	Saint-Georges
GAUDREAU, Charlene	École Dionne	Saint-Georges
LECLERC, Kelly (substitut)	École primaire les Sittelles	Saint-Georges
MORIN, Valérie (substitut/sans droit de vote)	École la Passerelle	Saint-Georges
POULIN, Claudine	École Aquarelle de Saint-Georges	Saint-Georges
POULIN, Manon	École des Deux-Rives	Saint-Georges
POULIN, Manon	Polyvalente de Saint-Georges	Saint-Georges
ROY, Véronique	École la Passerelle	Saint-Georges

Secteur Veilleux

BERTHIAUME, Chantal	École l'Envolée	Frampton
LESSARD, Johannie	École Louis-Albert-Vachon	Saint-Frédéric
NADEAU, Andréanne	École l'Enfant-Jésus	Vallée-Jonction
ROY, Éric	École secondaire Veilleux	Saint-Joseph

Total : 34 des 42 déléguées, délégués ou substituts se sont présentés, soit un taux de participation de 81 %.

Absences (8)

AUBRY, Alexandre	École Jouvence	Sainte-Aurélie
BARRETTE, Marie-Ève	École l'Éco-Pin	Notre-Dame-des-Pins
CHAMPION, Marie-Ève	Comité EHDAA	
DUBÉ, Véronique	École de la Camaraderie	Saint-Camille
LABRECQUE, Julie	École la Découverte	Sainte-Hénédine
LABRECQUE, Meggy	École l'Astrale	Saint-Sylvestre
PARÉ, Frédéric	École D'Youville-Lambert	Saint-Joseph
TRÉPANIÉ, Shelly	École du Trait-d'Union	Saint-Prosper
Aucun délégué	École l'Arc-en-Ciel de Saint-Narcisse	Saint-Narcisse
Aucun délégué	École Sainte-Thérèse	Saint-Honoré-de-Shenley
Aucun délégué	École Barabé-Drouin	Saint-Isidore
Aucun délégué	École Grande-Coudée	Saint-Martin
Aucun délégué	École Arc-en-Ciel de Saint-Odilon	Saint-Odilon
Aucun délégué	École Fleurs-de-Soleil	Sainte-Justine
Aucun délégué	École Harmonie	Saint-Georges
Aucun délégué	École Saints-Anges	Saints-Anges
Aucun délégué	École Sainte-Famille	Tring-Jonction
Aucun délégué	École des Sommets	Saint-Zacharie

Personne-ressource

M^{me} Isabelle F. Gilbert, directrice générale adjointe

1. Mot de bienvenue et ouverture de la réunion

M. Sébastien Dostie souhaite la bienvenue aux membres présents et constate que le quorum est atteint.

2. Révision et adoption de l'ordre du jour

M. Éric Roy propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Résolution 01-02-26
Adopté à l'unanimité

3. Lecture et approbation du procès-verbal du 10 décembre 2025

M^{me} Manon Poulin propose l'adoption du procès-verbal du 10 décembre 2025 tel que présenté, avec l'ajout de la présence de M^{me} Véronique Roy.

Résolution 02-02-26
Adopté à l'unanimité

4. Retour sur les points de suivi

M^{me} Isabelle F. Gilbert fait le suivi des questions posées par les membres du comité de parents lors de la dernière rencontre.

4.1 Choix de la date de la semaine de relâche

Il ne revient pas au Centre de services scolaire de Beauce-Etchemin (CSSBE) de décider seul du moment de la semaine de relâche. Il y a une coordination provinciale et régionale entre les centres de services scolaires pour que la date ne soit pas la même partout.

4.2 Communications en lien avec les changements au transport scolaire

Plusieurs communications sont faites aux parents concernant les changements au transport scolaire en 2026-2027. Plusieurs périodes dans l'année ont été identifiées pour des envois, dont la période d'inscription scolaire. Si les parents ont des questions, ils sont d'abord dirigés sur le site du CSSBE, vers la *Foire aux questions*. Les parents peuvent aussi s'adresser directement au CSSBE et un suivi individuel est fait. Si des questions sont posées aux membres parents des conseils d'établissement (CE), ils doivent les diriger vers le CSSBE.

4.3 Frais chargés aux parents

Il est demandé aux membres de confirmer leur intérêt à ce que M^{me} Marie-Ève Dutil, directrice du Secrétariat général et des services corporatifs du CSSBE, soit présente à une prochaine rencontre pour présenter la manière dont sont déterminés les frais chargés aux parents et répondre aux questions du comité. Des membres confirment leur intérêt. En suivi, M^{me} Marie-Ève Dutil sera présente à une prochaine rencontre du comité.

4.4 Communications en situation d'urgence

En situation d'urgence, les communications aux parents sont d'abord de la responsabilité de l'école de l'enfant. Certaines informations peuvent, néanmoins, être transmises de manière centralisée par le CSSBE. Dans ce cas, le nom de l'école est mentionné dans la lettre ou le courriel d'envoi.

4.5 Nombre d'enfants par autobus

Un état de situation a été fait. Il y a un maximum de 65 élèves par autobus. Cette année, il y a deux autobus qui sont parfois en surcharge (67 élèves), considérant la présence variable de certains élèves (puisque'ils ont deux adresses de domicile). Il ne s'agit pas d'une situation souhaitable. Au niveau du primaire, les enfants peuvent être jusqu'à trois par banc. Au secondaire, la limite est de deux.

L'an prochain, le transport des élèves du primaire et du secondaire sera séparé, sauf exception. La situation vécue de quatre enfants sur certains bancs ne devrait donc plus survenir. Par ailleurs, l'optimisation des trajets à l'aide de l'outil *BusPlanner* est pratiquement terminée. La durée des trajets devrait être réduite de beaucoup. On vise des trajets d'un maximum de 45 minutes.

5. Sujets de la Direction générale

5.1 Questions des membres à la Direction générale

Un membre se demande s'il est légal que, dans un autobus, quatre petits du primaire soient assis dans le même banc? Par ailleurs, comment les chauffeurs sont-ils en mesure de gérer les groupes nombreux dans leur autobus? Selon M^{me} Isabelle F. Gilbert, la règle est qu'il ne faut pas que l'un des jeunes dépasse du banc. Ainsi, quatre très petits peuvent potentiellement être assis légalement dans le même banc. Toutefois, ce n'est pas la situation qui est souhaitée par le CSSBE. Concernant la seconde question, une formation est donnée aux chauffeurs pour leur apprendre à gérer des groupes nombreux dans leur autobus.

Un membre se demande quel modèle de calendrier scolaire a été retenu pour l'année 2026-2027 par le conseil d'administration (CA) du CSSBE. M^{me} Isabelle F. Gilbert répond que le CA a préféré le modèle A, soit celui où les vacances des Fêtes commencent et se terminent en milieu de semaine. L'un des arguments évoqués précédemment par certains groupes, comme exprimés par un membre durant la rencontre, est que ce modèle serait plus accommodant pour les personnes passant une partie de la période des Fêtes en visite dans un autre pays.

Un enjeu récurrent et sérieux d'étanchéité est noté concernant la piscine de l'école des Appalaches. Un système de retour d'eau a été ajouté, puisque l'équivalent de l'eau d'une piscine hors terre serait perdu par jour. Est-ce qu'une demande de réfection a été logée concernant cette piscine auprès du Programme d'aide aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA)? Les représentants de l'école veulent savoir ce qui va être fait. Une pétition est en circulation. La situation dure depuis 2018. M^{me} Isabelle F. Gilbert explique que ce programme sert à financer la réfection et la construction d'installations sportives dans la province (ex. : complexe multisport de Saint-Georges). Le gouvernement avait arrêté de financer des projets durant un certain temps, mais un nouvel appel d'offres est en cours. Le CSSBE et le milieu municipal travaillent conjointement à la réalisation de cette réfection d'ampleur qui s'annonce coûteuse. Des travaux temporaires ont aussi été effectués pour corriger en partie et plus rapidement les enjeux les plus criants.

Une famille a décidé de s'établir à Saint-Georges, dans un quartier spécifique, pour que leur enfant fréquente l'école les Petits-Castors. Le territoire de desserte de l'école a toutefois été changé depuis et leur résidence n'est plus desservie par cette école. Qu'est-ce que les parents peuvent faire? M^{me} Isabelle F. Gilbert indique que les personnes qui se questionnent peuvent contacter le CSSBE. Chaque année, le CSSBE revoit les aires de desserte des écoles de son territoire selon l'évolution de la répartition de la clientèle (par une révision de la Règle relative à la répartition des services éducatifs et à l'inscription des élèves dans les écoles (EG-06)). Il y a une période de consultation. La famille dont il est question peut contacter le CSSBE pour savoir à l'avance quand cette consultation aura lieu.

5.2 Clic école

M. Vincent Drouin est accueilli. Il est coordonnateur au Bureau de développement stratégique, qui fait partie du Service de ressources informationnelles et organisationnelles du CSSBE. Il est responsable de plusieurs plateformes informatiques. Il vient présenter la nouvelle application mobile *Clic école* qui remplacera l'application mobile *mParent* dans les prochaines semaines, au Québec. *Clic école* offrira plus de fonctionnalités que *mParent*. L'outil web *Portail Parents* demeurera en fonction.

Le calendrier d'implantation prévoit une annonce aux parents le 19 février, une mise en service de *Clic école* le 9 mars et une fermeture de *mParent* le 31 mars 2026. *Clic école* offrira les mêmes fonctionnalités que le *Portail Parents* (soit 27 en tout, quand il sera complètement fonctionnel).

Le service de messagerie bidirectionnelle permettant de contacter les professeurs ne sera pas disponible en 2025-2026. Il semble pertinent d'établir une éthique de communication et de la partager aux professeurs et aux parents avant sa mise en service.

À la suite de la présentation, un membre demande si l'accès à *Clic école* passera par le même nom d'utilisateur et mot de passe que *mParent*. Il est aussi demandé si le dossier des élèves va être transféré de *mParent* à *Clic école*. M. Vincent Drouin répond oui aux deux questions.

Un autre membre souhaite savoir si les professeurs sont obligés d'utiliser cet outil pour entrer les notes.

M^{me} Isabelle F. Gilbert indique que le CSSBE ne peut pas exiger aux professeurs d'utiliser l'outil. Toutefois, les outils et l'interface utilisés par les professeurs et les directions d'école ne changent pas. Les outils utilisés par le CSSBE, les professeurs, les parents et les élèves communiquent entre eux.

Il est demandé si l'outil web *Mozaïk-Portail* va disparaître éventuellement, comme l'application mobile *mParent*? M. Vincent Drouin nous indique qu'une validation devra être faite à ce sujet.

Dans le cas de parents séparés, est-ce qu'un parent pourrait être en mesure de modifier le contact de l'autre parent dans *Clic école* sans son consentement? Une telle situation pourrait couper virtuellement un parent de plusieurs points de contact avec l'école de son enfant et de décisions clés le concernant. M. Vincent Drouin explique que ce sont les contacts d'urgence qui pourront être modifiés dans l'outil. Des validations pourront être faites.

Un membre demande s'il est possible pour le comité de parents d'obtenir le PowerPoint qui vient d'être présenté. M. Vincent Drouin indique que toutes les directions d'école l'ont obtenu et que des capsules d'information pour les parents seront mises en ligne.

5.3 Transport scolaire

M^{me} Isabelle F. Gilbert informe le comité de parents que les scénarios de transport pour l'année scolaire 2026-2027 sont pratiquement terminés. Les horaires de certaines écoles pourraient bouger pour augmenter l'efficacité des transports. Par exemple, les écoles primaires vont maintenant débuter leur journée vers 8 h et les écoles secondaires, vers 9 h. Ces changements permettront d'effectuer les transports primaires et secondaires, l'un après l'autre, dans la plupart des cas. Il y aura des ajustements pour s'assurer que tout soit fonctionnel. Il doit y avoir un délai de 7 et de 10 minutes entre l'arrivée du dernier autobus et le début des cours au primaire et au secondaire.

Après cette mise à jour, un membre demande si un autobus peut passer deux fois à la même adresse pour transporter deux enfants, un de niveau primaire et un du secondaire. M^{me} Isabelle F. Gilbert indique que cela va dépendre du trajet, mais que c'est l'efficacité des déplacements qui est priorisée.

Un membre se questionne sur les points d'embarquement pour les élèves fréquentant une autre école secondaire que leur école de desserte, mais dans un programme reconnu par le CSSBE. M^{me} Isabelle F. Gilbert indique qu'il y aura des points d'embarquement et que l'information sera disponible sur infotransport.cssbe.gouv.qc.ca.

Un autre membre souligne que la *Foire aux questions* disponible sur le site du CSSBE ne semble pas clair pour tout le monde. Concernant les programmes reconnus par le CSSBE, il aurait été préférable de présenter des cas de figure pour aider à la compréhension des parents. M^{me} Isabelle F. Gilbert souligne qu'une communication ciblée concernant les points d'embarquement et de débarquements ainsi que les heures applicables a été faite. Les parents devraient avoir de plus en plus de réponses. Les directions d'école prennent le temps de répondre individuellement aux interrogations des parents.

5.4 Développement durable

M^{me} Véronique Roy, représentante au comité de développement durable, s'est questionnée lors d'une rencontre précédente sur le rôle et les attentes envers ce comité. M^{me} Isabelle F. Gilbert explique qu'à la COP 28 de 2023, les États ont pris des engagements en matière de développement durable. L'un d'eux a mené le Québec à l'adoption de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028.

Celle-ci prévoit que chaque organisme issu du gouvernement doit se doter d'une politique de développement durable et s'engager à poser des actions. C'est dans ce contexte que le comité de développement durable du CSSBE a été créé. Le CSSBE a aussi adopté une Politique de développement durable (RM-03). Une reddition de comptes doit être faite au ministère de l'Éducation du Québec à ce sujet. Après la réalisation d'un sondage dans les écoles visant à recenser les initiatives en développement durable, on remarque qu'il y a un enjeu d'éducation ou de sensibilisation en la matière.

Un membre se demande si certaines écoles chauffent encore au mazout, alors qu'il s'agit d'un mode de chauffage particulièrement polluant. Cela semble être le cas dans au moins une école. M^{me} Isabelle F. Gilbert indique qu'un état de situation sera fait à ce sujet. Elle signale que le remplacement du mode de chauffage d'une école représente souvent des investissements importants. Le CSSBE souhaite faire un suivi des mesures plus ou moins durables qui sont en place.

Un autre membre se questionne sur les règles applicables à l'éclairage dans les écoles. M^{me} Isabelle F. Gilbert mentionne que le CSSBE est encadré au niveau de l'éclairage, de la température et de la ventilation des écoles.

Un membre mentionne qu'à l'école du Sud-de-la-Beauce, pour protéger la réserve de ciel étoilé du Mont-Mégantic, des lumières bleues sont utilisées pour l'éclairage extérieur. Une telle action serait sans doute à faire ailleurs dans le CSSBE pour la même raison.

6. Retour des représentants aux divers comités

6.1 Conseil d'administration (Sébastien Dostie et Marie-Ève Barrette)

Une rencontre a eu lieu le 16 décembre dernier. Des présentations ont été faites concernant la protectrice nationale de l'élève, la gestion contractuelle, la politique de sécurité informatique et les règles d'inscription des élèves. La prochaine rencontre aura lieu dans la semaine du 16 février.

6.2 Comité EHDA (Marie-Ève Champion)

La représentante a de la difficulté à être informée des activités du comité par le CSSBE. Elle ne reçoit, par exemple, pas les invitations facilement.

Un membre questionne les actions qui sont prises pour aider, particulièrement, les élèves EHDA issus de l'immigration. Il est indiqué qu'une équipe de soutien a été mise en place, en partenariat avec le ministère de la Santé et des Services sociaux.

6.3 RCPAQ (Guillaume Faucher)

Aucune rencontre du RCPAQ n'a eu lieu depuis la dernière rencontre du comité de parents. La prochaine rencontre aura lieu le 12 février.

6.4 Autres comités

Comité de développement durable (Véronique Roy)

- La prochaine rencontre se tiendra après la semaine de relâche.

Comité culturel (Jessica Fortin-Barbe)

- La représentante n'a assisté à aucune réunion depuis le début de son mandat et elle n'a pas non plus été contactée par le comité. Une validation pourrait être faite à ce sujet par le CSSBE pour déterminer s'il y a un enjeu dans le contact de M^{me} Fortin-Barbe ou si le comité n'est pas en activité.

Comité consultatif du transport (Pierre-Olivier Girard)

- La prochaine rencontre aura lieu en avril.

Fondation du mérite scolaire (Émilie Rodrigue et Stéphanie Turgeon)

- La dernière rencontre a eu lieu en janvier. La programmation 2025-2026 a été lancée récemment. Le premier volet concerne le niveau secondaire. Il y aura un nombre additionnel de certificats donnés cette année, soit un par niveau, plutôt qu'un par cycle, dans chaque école.
- Le deuxième volet concerne la créativité. Les élèves peuvent venir déposer des projets qu'ils ont réalisés. Ce sont des bourses de 300 \$ par projet.

7. Suivi trésorerie/budget de fonctionnement

7.1 Sommes actuelles

Il reste environ 9 100 \$ dans le budget du comité de parents, selon le trésorier.

8. Correspondance reçue

Aucune correspondance reçue.

9. Questions diverses

9.1 Bons coups – Succès à partager

À l'école Maribel à Sainte-Marie, tous les élèves sont invités au gymnase le 12 février pour regarder la performance d'Éliot Grondin. Radio-Canada est aussi invitée. Les élèves ont préparé des affiches et des médailles. Des activités scolaires ont été faites en lien avec cet événement (ex. : fabrication de bobsleigh en carton).

À l'école secondaire Veilleux, l'équipe-école et le gouvernement étudiant organisent des activités de plein air le 20 février. Cette activité vient remplacer la journée blanche qui a dû être annulée. Le tout est accessible à tous et à coût nul ou presque. Les activités sont réalisées dans les installations existantes.

10. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 18 mars 2026, à 19 h, à la salle des Érables du siège social ou par visioconférence.

11. Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, M. Éric Roy propose la clôture de la réunion, il est 20 h 23.

Résolution 03-02-26
Adopté à l'unanimité

M. Pierre-Olivier Girard
Secrétaire de la rencontre

POG/ng